

Réhabilitation du sentier de la Chapelle Saulus n° 87 à Baisy-Thy

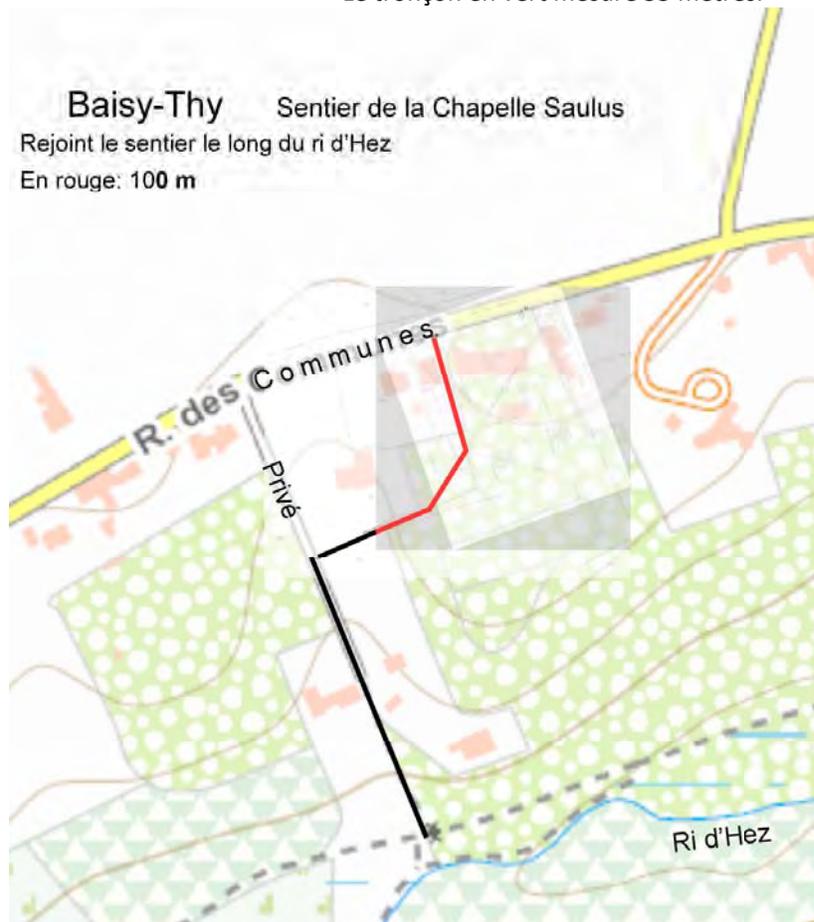
Situation et relevé de terrain (GG & CW)



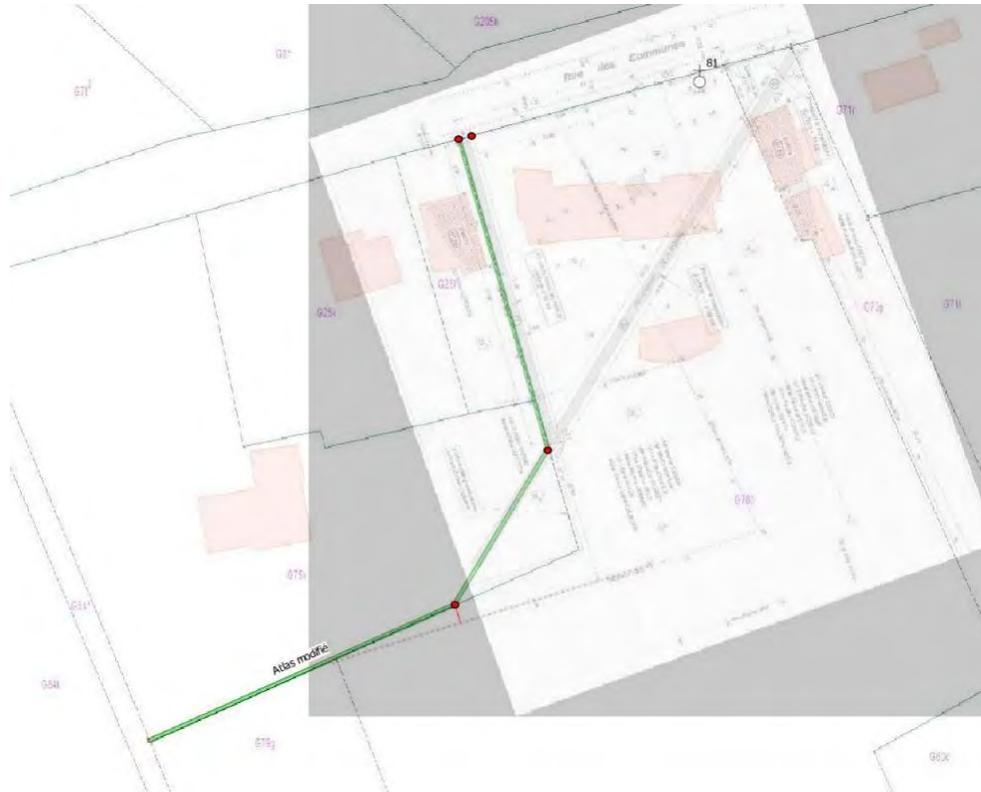
Extrait de l'Atlas



Déplacement 06.12.2012 : plan du géomètre
Le tronçon en vert mesure 55 mètres.



Ci-dessous : le plan du géomètre géoréférencé et superposé au plan cadastral complet des parcelles concernées par le sentier.



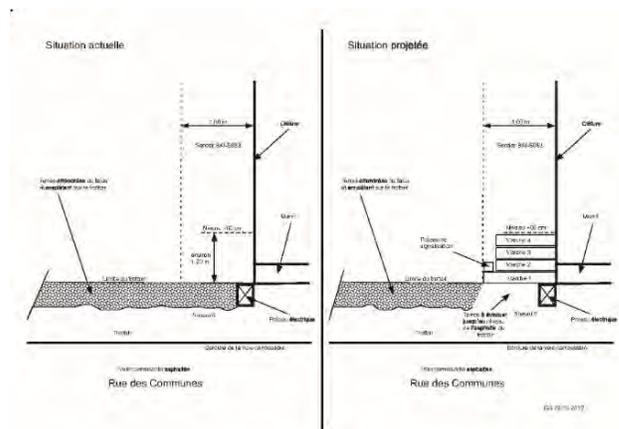
Des piquets de repérage du tracé sont placés sur le terrain aux endroits notés en rouge sur le plan (repérage du 09.10.2017)

Mesurage à la rue des Communes



Une borne se trouve devant le pilastre

Proposition d'aménagement du talus



Repérage, mesurage et délimitation de l'assiette

Le tracé est rectiligne depuis la rue sur 55 mètres selon le plan du géomètre.



Au-delà de la clôture le tracé rectiligne pénètre dans une zone de broussailles à dégager.



Ensuite le tracé poursuit en sous-bois.



Des fléchettes et potelets délimitent l'assiette estimée d'après le plan dressé ci-dessus.

Le tracé rejoint une ancienne clôture indiquée sur le plan du géomètre puis aboutit à une impasse en tarmac. Selon le propriétaire de la prairie le rubalise qu'il a placé délimite sa prairie à chevaux.



Selon l'atlas le sentier se trouve à cheval sur la limite mitoyenne. La borne n'a pu être retrouvée.

Travaux d'aménagement du talus à la rue des Communes effectués par le service travaux de la ville de Genappe et placement du piquet de signalisation



En bonne voie...

**Tout est en place !
Il n'y aura plus qu'à couper le ruban lors
de la réouverture du sentier.**



Dimanche 15 octobre : action des bénévoles

L'action débute par une longue discussion concernant le tracé repéré. En fin de compte un tracé est choisi par les riverains eux-mêmes. Il s'écarte en partie légèrement du tracé officiel de commun accord entre les riverains, bien conscients qu'il s'agit d'un tracé de convenance qui n'enlève rien au fait que le tracé officiel existe toujours.

Les riverains ont délimité le tracé par un rubalise qu'ils ont placé eux-mêmes. Les bénévoles ont dégagé les ronces et les petits buissons de merisier sauvage et mis les déchets à front de rue pour être emportés par le service des travaux de la ville.

Le riverain concerné a taillé les lauriers débordant sur le passage.

Photo du groupe lors du passage de Elise (sentiers.be). Neuf bénévoles ont dégagé le sentier.



Dégagement le long de la clôture en ciment au départ des marches et au-delà du coude dans le bosquet jusqu'au tracé convenu repéré par du rubalise.



Tracé de convenance entre les trois riverains.





Déchets à la rue des Communes
prêts à être emportés par le service
travaux de la ville.

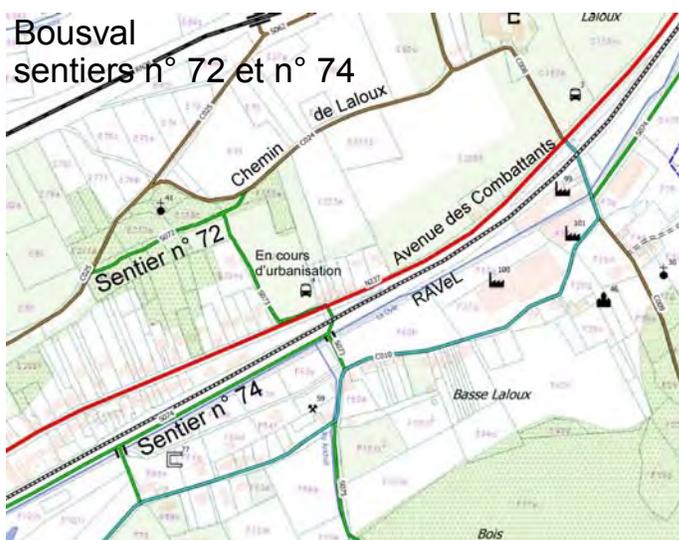
Le lendemain : déjà un
promeneur !

Panneau de signalisation du sentier et plaque souvenir de l'action offerte par sentiers.be

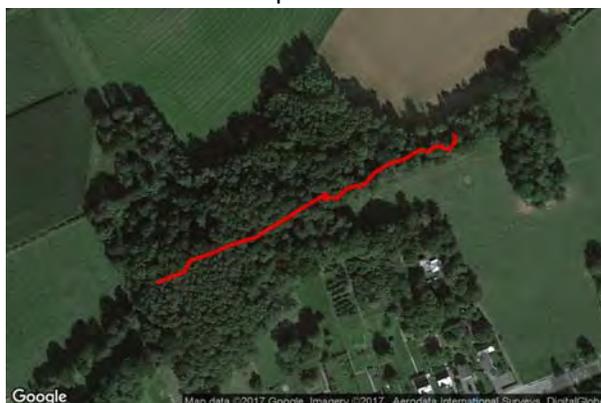


Semaine des sentiers 2017 à Genappe : rapport des activités de bénévoles en 2017 (non exhaustifs)

visant à améliorer le maillage des voies lentes



- **Bousval sentier du Bosquet n° 72** : rétablissement de la liaison entre le RAVeL et le chemin de Laloux n° 24 par le sentier n° 73 inclus dans dans un projet d'urbanisme (**259 mètres**).



- **Bousval sentier de la Drève n° 74** : disparu lors des travaux de pose du collecteur de Bousval village. Restauré entre le sentier n° 73 et Bousval centre et signalé à la rue du Grand Arbre (**933 mètres**).

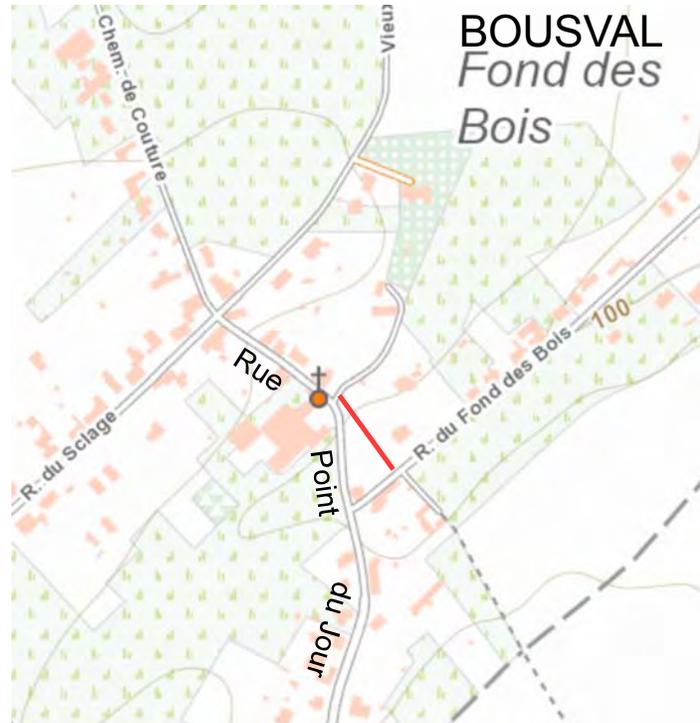


Panneau de signalisation à la rue du grand Arbre



- **Bousval sentier de Laloux n° 62 :**

Réouverture d'un **tronçon** raccourci sécurisé entre deux rues à trafic routier dangereux dans un tournant sans accotement (rue du Fond du Bois et rue Point du Jour) lors de la mise en vente du terrain (**66 mètres**).



Avant la réouverture à la rue du Fond du Bois



Sentier à nouveau accessible



Traversée du terrain le long de la clôture



Accès à la rue Point du Jour



- **Ways sentier de Quewet n° 24 :**

Réouverture complète en cours pour ne plus utiliser le chemin privé. Il permet de jolies promenades dans le hameau de la Hutte qui s'étend sur Ways (Genappe) et Sauvagemont (Lasne), soit de courts circuits soit pour rejoindre le Bois du Ruart. Ce sentier est aisé à entretenir en lisière d'un bois. Sa réhabilitation dans le maillage des promenades est en cours car il manque encore deux tourniquets pour traverser une petite prairie située du côté de la rue François (**243 mètres**).

